

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 octobre 2015
Rapporteur :
Monsieur Alain GUILLOU**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 09/10/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 08/10/2015 (accusé de réception du 08/10/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions Sportives

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place des dispositifs thématiques de soutien financier aux associations sportives pour des activités ou des projets. Les subventions proposées sont calculées après étude des dossiers déposés par les associations sportives et étayés par des justificatifs. L'enveloppe globale allouée s'élève à 66 460 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1- d'accorder les subventions ci-dessous ;
- 2- d'autoriser monsieur le maire à signer les conventions et avenants suivants à intervenir.

1) Subventions de haut niveau collectif :

Compte 414-6574-711

- 33 000 € au Quimper Cornouaille Tennis de Table (Pro Féminine) pour la première partie de la saison 2015/2016.

2) Subventions de développement :

Compte 414-6574-711

- 1 000 € à l'association Bridge club quimpérois.

3) Subventions de fonctionnement :

Compte 414-6745-711

- 1 438 € à l'association Dojo Sanshiro en complément de la subvention initiale de fonctionnement 2015 pour les Frais Liés Aux installations.
- 6 000 € à l'association Compagnie des Archers de l'Odet pour la participation à la location d'espaces de stockage du matériel de tir à l'arc utilisé lors des compétitions.

4) Subventions pour manifestations :

Compte 414-6574-711

- 20 000 € au Quimper Volley 29 pour la participation à l'organisation des Pro Masters de Volley Féminin les 17, 18 et 19 septembre 2015 à la Halle des Sports d'Ergué Armel.
- 2 500 € à l'association Tennis Compétition Quimper pour la participation à l'organisation du Tournoi « Trophée de Cornouaille » du 18 juillet au 28 juillet 2015 aux tennis municipaux de Creac'h Gwen.
- 300 € à l'Association pour la Rénovation de la Chapelle de Menfouest pour la participation à l'organisation des 30èmes Foulées de Menfouest organisées le 6 septembre 2015.

5) Subventions pour équipement :

Compte 414-6574-711

- 947 € à l'association Quimper Cornouaille Tennis de Table pour la participation à la confection de séparations de tennis de table (supports + bâches).
- 1 068 € à l'association Amicale Laïque de Quimper section Haltérophilie pour la participation à l'acquisition d'un rameur.

6) Subventions pour animations sport quartiers :

Compte 414-6574-711

- 135 € à l'association Judo Club Quimpérois pour la participation à l'organisation d'un stage de découverte du judo les 19-20-21 Octobre 2015 à la Halle des Sports de Penhars pour les jeunes du quartier.
- 72 € à l'association Aïkido 29 Santé pour la participation à l'organisation d'un stage de découverte de l'aïkido les 22 et 23 Octobre 2015 à la Halle des Sports de Penhars pour les jeunes du quartier.

Le maire,

Ludovic JOLIVET